

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

ANSM

Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé

Décision DG n° 2013-417 du 3 décembre 2013 portant désignation d'inspecteur de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé

NOR : AFSM1330882S

Le directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé,
Vu le code de la santé publique et notamment la cinquième partie, livre III (partie législative) et livres III et IV (partie réglementaire);

Vu la décision DG n° 2012-237 du 24 septembre 2012 portant organisation de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé,

Décide :

Article 1^{er}

Sont désignés en qualité d'inspecteur de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé :

M. Philippe DUPONT, pharmacien.

Mme Ramata PRAUSE, docteur en pharmacie.

Article 2

Le directeur de l'inspection est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère des affaires sociales et de la santé.

Fait le 3 décembre 2013.

Pour le directeur général et par délégation :
La directrice générale adjointe,
B. GUÉNEAU-CASTILLA